



Photo mise en ligne sur internet et utilisée contre moi

Par **frt_phil**, le **16/01/2008** à **21:25**

la nuit du 31 au 01 janvier j'ai achevé le reveillon dans un bar boite. Des photos ont été prises à mon insus photo en gros plan. ces dernieres ont été mises sur un site internet. je viens d'apprendre ce soir par ma mère que mon ex compagne avait fait des tirages. tirage présentés à ma famille. connaissant mon ex compagne je présume que ces photos hormis le fait d'etres visibles sur internet feront le tour de la ville. que puis-je faire et quels sont mes droits?
cordialement mr fort